



Assemblée générale

Distr. générale
20 septembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 139 de l'ordre du jour*

Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Budget révisé de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	1–7	5
II. Ressources nécessaires	8–10	28
III. Analyse des variations	11–23	31
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	24	35
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires		36
Annexes		
Organigrammes		38
Carte		42

* A/60/150.



Résumé

Par sa résolution 59/16 B du 22 juin 2005, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, pour le maintien de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), un crédit d'un montant de 367 501 000 dollars pour la période allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006. Cette somme devait financer l'effectif autorisé de 6 240 militaires, dont 200 observateurs et 120 officiers d'état-major, 350 membres de la police civile ainsi que des effectifs civils autorisés à hauteur de 1 121 personnes (422 recrutées sur le plan international et 474 recrutées sur le plan national, dont 21 administrateurs et 225 Volontaires des Nations Unies).

Par la suite, par sa résolution 1609 (2005) du 24 juin 2005, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de l'Opération pour une période de sept mois jusqu'au 24 janvier 2006 et décidé que l'ONUCI s'acquitterait du mandat énoncé au paragraphe 2 de ladite résolution. Il a également autorisé l'augmentation de la composante militaire de l'ONUCI à hauteur de 850 personnes supplémentaires ainsi que celle de sa composante police civile à hauteur d'un maximum de 725 membres du personnel civil, dont trois unités de police constituées, et des autres membres du personnel civil nécessaires.

Le présent rapport contient le budget révisé de l'ONUCI pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006. Ce budget, qui s'élève à 423 136 600 dollars, reflète une augmentation de 55 629 600 dollars par rapport au budget approuvé pour 2005/06. Le montant révisé des ressources demandées servira à financer le déploiement de 850 membres supplémentaires des contingents, 375 fonctionnaires de police formés et 100 nouveaux membres du personnel civil (32 recrutés sur le plan international et 48 recrutés sur le plan national, dont 1 administrateur, et 20 Volontaires des Nations Unies supplémentaires), ainsi que sept postes de personnel temporaire (autres que pour les réunions) pour le Groupe de la déontologie et de la discipline, ce qui amènera le total des effectifs à 7 090 militaires, 725 fonctionnaires de police civile et 1 228 membres du personnel civil [454 personnes recrutées sur le plan international et 522 personnes recrutées sur le plan national, dont 22 administrateurs, et 245 Volontaires des Nations Unies ainsi que 7 postes de personnel temporaire (autres que pour les réunions)].

Le lien entre le montant révisé des ressources demandées et l'objectif de l'Opération est mis en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, regroupés par composante : cessez-le-feu; désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation; action humanitaire et droits de l'homme; processus de paix; état de droit et appui. Ces composantes, que l'Assemblée générale a examinées lorsqu'elle s'est penchée sur le budget initial de l'Opération pour 2005/06 (A/59/750), demeurent inchangées. Les tableaux montrent les contributions supplémentaires aux réalisations escomptées qui ont été définies dans le budget initial de l'Opération pour 2005/06 comme devant permettre à l'Opération d'atteindre, au terme de son mandat, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, ainsi que les produits supplémentaires et révisés qui seraient financés au moyen des ressources supplémentaires demandées. Les réalisations ont été reprises dans le présent rapport pour en faciliter la lecture. Elles peuvent être mesurées grâce aux indicateurs de succès précédemment retenus – mention « aucun changement » ou indicateurs supplémentaires ou révisés indiquant les mesures de référence. On trouvera ci-après une ventilation des effectifs supplémentaires demandés, par composante.

La variation des ressources, humaines comme financières, par rapport au budget précédent, est expliquée, s'il y a lieu, en référence à des produits précis prévus par l'Opération.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis (2004/05)	Montants répartis initialement (2005/06)	Prévisions de dépenses (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	161 258,8	165 446,0	195 613,1	30 167,1	18,2
Personnel civil	50 717,5	67 364,8	71 943,5	4 578,7	6,8
Dépenses opérationnelles	166 496,5	134 690,2	155 574,0	20 883,8	15,5
Montant brut	378 472,8	367 501,0	423 130,6	55 629,6	15,1
Recettes provenant des contributions du personnel	6 343,2	7 623,6	8 158,8	535,2	7,0
Montant net	372 129,6	359 877,4	414 971,8	55 094,4	15,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	378 472,8	367 501,0	423 130,6	55 629,6	15,1

Ressources humaines^a

	Observateurs militaires	Contingents	Police civile ^b	Unités de police constituées	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national ^c	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par des gouvernements	Total
Direction exécutive et administration^d									
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	27	13	–	–	40
Effectif révisé 2005/06	–	–	–	–	27	13	–	–	40
Composantes									
Cessez-le-feu									
Effectif approuvé 2004/05	200	6 040	–	–	3	2	–	–	6 245
Effectif révisé 2005/06	200	6 890	–	–	3	2	–	–	7 095
Désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement et réinstallation									
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	7	2	–	–	9
Effectif révisé 2005/06	–	–	–	–	10	5	–	–	15
Action humanitaire et droits de l'homme									
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	26	30	10	–	66
Effectif révisé 2005/06	–	–	–	–	26	30	10	–	66
Processus de paix									
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	52	41	125	–	218
Effectif révisé 2005/06	–	–	–	–	58	41	129	–	228

	<i>Observateurs militaires</i>	<i>Contingents</i>	<i>Police civile^b</i>	<i>Unités de police constituées</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^c</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>	Total
Ordre public									
Effectif approuvé 2004/05	–	–	345	–	15	16	–	8	384
Effectif révisé 2005/06	–	–	345	375	16	17	–	8	761
Appui									
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	297	372	90	–	759
Effectif révisé 2005/06	–	–	–	–	319	416	106	–	841
Total									
Effectif approuvé 2004/05	200	6 040	345	–	427	476	225	8	7 721
Effectif révisé 2005/06	200	6 890	345	375	459	524	245	8	9 046
Variation nette	–	850	–	375	32	48	20	–	1 325

^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

^b Il n'est pas tenu compte du chef de la police ni de quatre policiers recrutés sur le plan international en tant que membres du personnel civil.

^c Il est tenu compte des administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^d Il est tenu compte de sept postes de personnel temporaire (autres que pour les réunions) pour le Groupe de la déontologie et de la discipline (1 P-5, 2 P-4, 1 P-2, 1 agent du Service mobile, 1 administrateur et 1 agent des services généraux recruté sur le plan national).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire a été défini par la résolution 1528 (2004) du Conseil de sécurité en date du 27 février 2004 pour une période initiale de 12 mois, à compter du 4 avril 2004. Par sa résolution 1609 (2005) du 24 juin 2005, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de l'Opération pour une période de sept mois jusqu'au 24 janvier 2006 et décidé que l'ONUCI s'acquitterait des tâches énoncées au paragraphe 2 de la résolution, y compris l'appui à l'organisation d'élections ouvertes à tous, libres, justes et transparentes ainsi que le désarmement et le démantèlement des milices visés à l'article 4 de l'Accord de Pretoria sur le processus de paix en Côte d'Ivoire du 6 avril 2005 (S/2005/270, annexe I). Au paragraphe 3 de sa résolution 1609 (2005), le Conseil a autorisé, pour la période allant jusqu'au 24 janvier 2006, l'augmentation de la composante militaire de l'ONUCI à hauteur de 850 personnes supplémentaires, ainsi que celle de la composante police civile à hauteur d'un maximum de 725 membres du personnel civil, dont trois unités de police constituées, et des autres membres du personnel civil nécessaires.

2. L'Opération a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir rétablir la paix, la sécurité et la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire.

3. Dans le cadre de cet objectif général, l'ONUCI contribuera à un certain nombre de réalisations, au cours de l'exercice budgétaire, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci exposent les réalisations et les produits par composante, à savoir : cessez-le-feu; désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation; action humanitaire et droits de l'homme; processus de paix; état de droit et appui. Ces composantes ont été examinées par l'Assemblée générale lorsqu'elle s'est penchée sur le budget initial de l'ONUCI pour 2005/06 (A/59/750) et demeurent inchangées.

4. Les tableaux montrent les contributions supplémentaires aux réalisations escomptées qui ont été définies dans le budget initial de l'Opération pour 2005/06 comme devant permettre à l'Opération, au terme de son mandat, d'atteindre l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, ainsi que les produits supplémentaires et révisés qui seraient financés à l'aide des ressources supplémentaires demandées. Les réalisations ont été reprises dans le présent rapport pour en faciliter la lecture. Elles peuvent être mesurées grâce aux indicateurs de succès précédemment retenus – mention « aucun changement » ou indicateurs supplémentaires ou révisés indiquant les mesures de référence. Les effectifs supplémentaires demandés ont été ventilés par composante. La variation des effectifs par rapport au budget de 2005/06 est expliquée au niveau de chacune des composantes.

5. L'organigramme de l'ONUCI reste inchangé par rapport à celui qui figure dans le budget initial de l'Opération (A/59/750). Le quartier général continuera à fonctionner à partir d'Abidjan, avec deux quartiers généraux de secteur, l'un à Bouaké (secteur Est) et l'autre à Daloa (secteur Ouest) et une base logistique avancée à Yamoussoukro. Grâce au déploiement de contingents militaires et de personnels de police supplémentaires, le nombre de lieux où l'ONUCI maintient une présence passerait de 71 à 75. En application de la résolution 1609 (2005) du Conseil de sécurité, l'Opération établirait quatre nouveaux sites de désarmement,

démobilisation et réintégration pour le désarmement et de démantèlement des milices, ce qui porterait à 15 le nombre total de ces sites dans l'ensemble du pays.

Composante 1 : cessez-le-feu

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>1.1 Les conditions de sécurité en Côte d'Ivoire sont stabilisées</p>	<p>Révisés</p> <p>1.1.1 Aucune violation de l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 (on avait enregistré deux violations au cours de la période 2004/05)</p> <p>1.1.2 Aucun changement</p> <p>1.1.3 Aucun cas de groupes armés n'ayant pas signé l'accord de cessez-le-feu global du 3 mai 2003 menaçant la population civile (on avait enregistré trois incidents en 2004/05)</p> <p>1.1.4 Les parties ivoiriennes et les États voisins de la sous-région rendent compte de l'application et du respect de l'embargo sur les armes (on avait enregistré deux violations au cours de la période 2004/05; aucune violation n'a été enregistrée au cours de la période 2005/06)</p>
<p><i>Produits</i></p> <p>Supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • 40 000 jours de patrouille à pied (20 soldats par patrouille, 2 patrouilles par compagnie, 4 compagnies pendant 250 jours) • 60 000 jours/homme pour la sécurité et les contrôles (20 soldats par site ou poste de contrôle, 3 sites ou postes de contrôle par compagnie, 4 compagnies pendant 250 jours) • 500 jours de patrouille en bateau, y compris patrouilles au large et évacuations d'urgence (2 bateaux pendant 250 jours) • Organisation et exécution de 300 inspections de la cargaison à bord d'aéronefs et de véhicules de transport dans 2 ports, 3 aéroports, 4 terrains d'aviation, 10 bases militaires et 5 postes frontière • 12 rapports au Comité des sanctions (Côte d'Ivoire) et au Conseil de sécurité concernant le respect de l'embargo sur les armes • Création de 4 centres de collecte et de destruction d'armes et de matériels connexes introduits en Côte d'Ivoire en violation de l'embargo sur les armes <p>Révisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • 75 190 jours de personnel militaire de sécurité pour la protection rapprochée des ministres du Gouvernement de réconciliation nationale (206 soldats pendant 365 jours) 	
<p><i>Facteurs externes</i> : Aucun changement.</p>	

Tableau I
Ressources humaines : composante 1 – cessez-le-feu

Catégorie												Total		
<i>I. Observateurs militaires</i>														
Effectif approuvé 2005/06												200		
Effectif révisé 2005/06												200		
Variation nette												–		
<i>II. Contingents</i>														
Effectif approuvé 2005/06												6 040		
Effectif révisé 2005/06												6 890		
Variation nette												850		
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>														
											Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
<i>III. Personnel civil</i>														
Bureau du commandant de la Force														
Effectif approuvé 2005/06	–	2	–	–	–	1	–	3	2	–	–	5		
Effectif révisé 2005/06	–	2	–	–	–	1	–	3	2	–	–	5		
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–		
Total général (I à III)														
Effectif approuvé 2005/06												6 245		
Effectif révisé 2005/06												7 095		
Variation nette												850		

Composante 2 : désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>Révisées</p> <p>2.1 Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants nationaux dans la société ivoirienne, et désarmement, démobilisation, réintégration, et réinstallation ou rapatriement (DDRRR) des ex-combattants étrangers présents en Côte d'Ivoire, et désarmement et démantèlement des milices</p>	<p>Révisés</p> <p>2.1.1 Désarmement volontaire et démobilisation de 48 064 combattants nationaux et étrangers en Côte d'Ivoire, dont 42 564 éléments des Forces nouvelles et 5 500 soldats du Gouvernement (aucun pendant la période 2004/05)</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
	<p>2.1.2 48 064 ex-combattants nationaux et étrangers, dont 42 564 éléments des Forces nouvelles et 5 500 soldats du Gouvernement participant aux programmes de réintégration, rapatriement et réinstallation (aucun pendant la période 2004/05)</p> <p>2.1.3 Les forces militaires présentes en Côte d'Ivoire mettent fin au recrutement et à l'utilisation de 3 000 enfants soldats</p> <p>Supplémentaires</p> <p>2.1.4 Désarmement de 2 000 miliciens armés et démantèlement de leurs unités</p> <p>2.1.5 Démantèlement d'unités de miliciens non armés (20 000 miliciens)</p>
<p><i>Produits</i></p> <p>Supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestation de conseils au Cabinet du Premier Ministre au sujet du désarmement et du démantèlement des milices et de la réinsertion sociale et économique de leurs membres, les besoins spécifiques des femmes et des enfants faisant l'objet d'avis spéciaux et d'une attention particulière • Arrangements en matière de sécurité pour quatre sites supplémentaires de désarmement des milices à l'ouest du pays • Collecte, stockage, transport et/ou destruction d'armes, de munitions et d'autres matériels militaires remis par les milices dans quatre sites de désarmement des milices <p>Révisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance du désarmement de 48 064 ex-combattants des FANCI et des Forces nouvelles, ainsi que de membres des groupes armés dans 11 zones de DDR, y compris de leur mouvement à destination et en provenance des centres de regroupement et de cantonnement • Assistance technique (transport de matériel et autres types d'appui logistique, notamment élaboration d'un plan de rechange concernant l'appui dans le domaine des communications et du transport et la fourniture d'eau, d'abris et de générateurs) et avis aux organismes des Nations Unies et aux autres partenaires (ONG internationales, Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion) pour la réalisation de projets de réinsertion des ex-combattants dans quatre zones 	
<p><i>Facteurs externes</i> : Aucun changement.</p>	

Tableau 2

Ressources humaines : composante 2 – désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et réinstallation

<i>III. Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion											
Effectif autorisé 2005/06	–	–	3	3	–	1	–	7	2	–	9
Effectif révisé 2005/06	–	–	3	6	–	1	–	10	5	–	15
Variation nette	–	–	–	3	–	–	–	3	3	–	6

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
2.1 Désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants nationaux dans la société ivoirienne; désarmement, démobilisation, réinsertion, rapatriement et/ou réinstallation des ex-combattants étrangers présents en Côte d'Ivoire et désarmement et démantèlement des milices
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Prestations de conseils au Bureau du Premier Ministre sur le désarmement et le démantèlement des milices et leur réinsertion sociale et économique, avec une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des enfants • Sécurisation de quatre centres de désarmement supplémentaires des milices dans l'ouest du pays
<i>Justification</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : augmentation – trois postes • Personnel recruté sur le plan national : augmentation – trois postes <p>Dans sa résolution 1609 (2005), le Conseil de sécurité a donné pour mandat à l'ONUCI d'aider le Premier Ministre du Gouvernement de réconciliation nationale à élaborer le Plan d'action de désarmement et de démantèlement des milices visé dans l'Accord de Pretoria et à en surveiller la mise en œuvre, ainsi que de mettre en sûreté, neutraliser ou détruire la totalité des armes, munitions et autres matériels militaires remis par les milices. Conformément à ce mandat, la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion accroîtrait sa présence sur le terrain en portant de 11 à 15 le nombre de centres de désarmement, démobilisation et réinsertion et en portant à 110 le nombre de centres de précantonnement, ce qui lui permettrait d'aider le Gouvernement à désarmer et démanteler des milices armées et non armées comptant 22 000 hommes, en plus du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion de 48 064 ex-combattants étrangers et nationaux et contribuerait à améliorer la situation sur le plan de la sécurité et faciliterait, ce faisant, la tenue des élections et le retour de l'administration civile et publique dans le nord du pays. Il est proposé à cet égard de renforcer la Section en la dotant de trois postes P-3 supplémentaires d'administrateur régional chargé du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion. L'effectif autorisé de la Section compte outre le poste de P-5 de chef de la Section, deux postes P-4 et trois postes P-3 d'administrateur chargé du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, dont les titulaires sont occupés à plein</p>

temps à des tâches liées au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion des ex-combattants étrangers et nationaux et ne peuvent assumer une charge de travail supplémentaire liée à l'élargissement du mandat de l'ONUCI. Les titulaires des postes supplémentaires proposés seraient affectés à Abidjan (pour couvrir le sud-ouest du pays, Gagnoa, Soubre et San Pedro) ainsi qu'à Guiglo et Man et seraient chargés d'évaluer sur le terrain l'importance des milices, de suivre, analyser, identifier et prévoir leur évolution, de formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour prévenir les effets déstabilisants des milices sur la sécurité, et de rendre compte régulièrement au quartier général de l'Opération à Abidjan. Les administrateurs régionaux chargés du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion bénéficieraient de l'appui de trois assistants administratifs (agents des services généraux recrutés sur le plan national).

Composante 3 : action humanitaire et droits de l'homme

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Renforcement du respect des droits de l'homme et responsabilisation des auteurs de violations de ces droits en Côte d'Ivoire	3.1.1 à 3.1.4 : Aucun changement
<i>Produits</i> Produit supplémentaire <ul style="list-style-type: none"> Présentation tous les deux mois au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) d'un rapport sur l'évolution de la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.2 Amélioration de la situation humanitaire en Côte d'Ivoire	3.2.1 à 3.2.6 : Aucun changement
<i>Produits</i> Aucun changement	
<i>Facteurs externes</i> : Aucun changement.	

Tableau 3
Ressources humaines : composante 3 – action humanitaire et droits de l’homme

<i>Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Bureau des droits de l’homme											
Effectif autorisé 2005/06	–	1	3	10	1	–	–	15	23	9	47
Effectif révisé 2005/06	–	1	3	10	1	–	–	15	23	9	47
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des affaires civiles											
Effectif autorisé 2005/06	–	–	4	1	–	1	–	6	1	–	7
Effectif révisé 2005/06	–	–	4	1	–	1	–	6	1	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de la protection de l’enfance											
Effectif autorisé 2005/06	–	–	1	1	–	–	–	2	1	–	3
Effectif révisé 2005/06	–	–	1	1	–	–	–	2	1	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la parité des sexes											
Effectif autorisé 2005/06	–	–	1	1	–	–	–	2	2	–	4
Effectif révisé 2005/06	–	–	1	1	–	–	–	2	2	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la lutte contre le VIH/sida											
Effectif autorisé 2005/06	–	–	1	–	–	–	–	1	3	1	5
Effectif révisé 2005/06	–	–	1	–	–	–	–	1	3	1	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total											
Effectif autorisé 2005/06	–	1	10	13	1	1	–	26	30	10	66
Effectif révisé 2005/06	–	1	10	13	1	1	–	26	30	10	66
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

^a Comprend les administrateurs recrutés dans le pays et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 4 : processus de paix

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
4.1 Rétablissement de l'autorité de l'État dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire	4.1.1 à 4.1.6 : Aucun changement
<p><i>Produits</i></p> <p>Produits supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de stages de formation sur la parité des sexes pour 20 journalistes locaux • Appui logistique (transports aériens et terrestres), organisation d'ateliers et avis au Comité national pour le redéploiement de l'administration de l'État sur le redéploiement de fonctionnaires dans l'ensemble du pays • Rapports mensuels au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) sur la surveillance des médias ivoiriens, en particulier en ce qui concerne les incidents d'incitation par les médias à la haine, à l'intolérance et à la violence <p>Produit révisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avis au Gouvernement ivoirien et aux institutions nationales sur les aspects juridiques de la mise en œuvre des accords de Linas-Marcoussis, Accra III et Pretoria 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>Réalisation révisée</p> <p>4.2 Élections ouvertes à tous, libres, justes et transparentes en Côte d'Ivoire</p>	4.2.1 à 4.2.5 : Aucun changement
<p><i>Produits</i></p> <p>Produits supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avis et assistance technique aux autorités électorales régionales et locales sur la planification des activités électorales et la formulation de mesures en matière de programmes de sensibilisation dans six régions • Renseignements techniques et avis au Haut Représentant de l'ONU pour les élections en Côte d'Ivoire 	
<i>Facteurs externes</i> : Aucun changement.	

Tableau 4
Ressources humaines : composante 4 – processus de paix

<i>Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Bureau des affaires politiques											
Effectif autorisé 2005/06	–	1	6	7	–	1	–	15	2	–	17
Effectif révisé 2005/06	–	1	6	7	–	1	–	15	2	–	17
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'assistance électorale											
Effectif autorisé 2005/06	–	1	6	9	–	2	–	18	1	120	139
Effectif révisé 2005/06	–	1	6	15	–	2	–	24	1	120	145
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6
Bureau de la communication et de l'information											
Effectif autorisé 2005/06	–	1	3	11	3	1	–	19	38	5	62
Effectif révisé 2005/06	–	1	3	11	3	1	–	19	38	5	62
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des affaires civiles											
Effectif autorisé 2005/06	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2005/06	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	4
Total											
Effectif autorisé 2005/06	–	3	15	27	3	4	–	52	41	125	218
Effectif révisé 2005/06	–	3	15	33	3	4	–	58	41	129	228
Variation nette	–	–	–	6	–	–	–	6	–	4	10

^a Comprend les administrateurs recrutés dans le pays et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

a) **Bureau de l'assistance électorale**

<i>Réalisations escomptées</i>
4.2 Élections ouvertes à tous, libres, justes et transparentes en Côte d'Ivoire
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Avis et assistance technique aux autorités électorales régionales et locales pour la planification des activités électorales et la formulation de mesures en matière de programme de sensibilisation dans six régions • Renseignements techniques et avis au Haut Représentant de l'ONU pour les élections en Côte d'Ivoire

Justification

- **Personnel recruté sur le plan international : augmentation – six postes**

Dans sa résolution 1609 (2005), le Conseil de sécurité a donné pour mandat à l'ONUCI de soutenir l'organisation d'élections ouvertes à tous, libres, justes et transparentes en Côte d'Ivoire et en particulier d'apporter toute l'assistance technique nécessaire au Gouvernement de réconciliation nationale, à la Commission électorale indépendante et aux autres organismes ou instituts compétents et d'apporter des informations techniques, des conseils et une assistance au Haut Représentant pour les élections en Côte d'Ivoire.

L'effectif autorisé du Bureau est de quatre administrateurs électoraux régionaux (2 P-4 et 2 P-3) affectés à Daloa et Bouaké et de deux administrateurs électoraux (P-3) affectés à Abidjan à la coordination des activités électorales de l'ensemble de l'ONUCI. Compte tenu du renforcement du mandat de l'Opération pour le soutien des élections, le Bureau élargirait sa présence sur le terrain en déployant des administrateurs électoraux régionaux dans un total de 14 endroits couvrant 51 « départements » électoraux répartis sur l'ensemble du pays. Il est proposé à cet égard d'établir six postes supplémentaires d'administrateur électoral régional (P-3), dont les titulaires seraient affectés à San Pedro, Korhogo, Bondoukou, Yamoussoukro, Daoukro et Guiglo et seraient chargés de la coordination d'ensemble, conjointement avec l'Union africaine, la CEDEAO et les partenaires internationaux, du soutien apporté par l'ONUCI au processus électoral dans ses zones de déploiement, de fournir une assistance technique et des conseils aux bureaux locaux de la Commission électorale indépendante, de communiquer des renseignements au Haut Représentant pour les élections en Côte d'Ivoire, de rendre compte régulièrement au quartier général de l'ONUCI des progrès réalisés dans la préparation et la conduite des élections ainsi que de superviser les Volontaires des Nations Unies affectés dans les mêmes lieux.

b) **Section des affaires civiles**

<i>Réalisation escomptée/produit</i>
4.1 Rétablissement de l'autorité de l'État dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire
<i>Produit</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Appui logistique (transports aériens et terrestres), organisation d'ateliers et avis au Comité national pour le redéploiement de l'administration nationale au sujet du redéploiement de fonctionnaires dans l'ensemble du pays
<i>Justification</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Volontaires des Nations Unies : augmentation – quatre postes <p>Dans sa résolution 1609 (2005), le Conseil de sécurité a donné pour mandat à l'ONUCI d'appuyer le redéploiement de l'administration, et en particulier de faciliter, avec le concours de l'Union africaine, de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et d'autres partenaires internationaux, le rétablissement de l'autorité de l'État dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire, lequel est essentiel pour le relèvement social et économique du pays.</p>

À cette fin, la Section accroîtrait sa présence sur le terrain en déployant quatre administrateurs supplémentaires chargés des affaires civiles (Volontaires des Nations Unies) dans le secteur Est (Korhogo) et le secteur Ouest (Man) et se trouverait ainsi représentée en quatre endroits (Daloa, Bouaké, Korhogo et Man). L'effectif autorisé de la Section comprend quatre postes d'administrateur des affaires civiles recrutés sur le plan international (1 P-5, chef de Section, 3 P-4 et 1 P-3), assistés par deux agents des services généraux (un agent (autre niveau) et un agent recruté sur le plan national) et ne suffit pas pour couvrir tous les besoins de déploiement sur le terrain.

Les titulaires des postes en question seraient chargés de suivre les préparatifs de redéploiement de l'administration de l'État, chacun couvrant en moyenne trois régions administratives dans l'ouest et le nord du pays, d'assurer la liaison avec les fonctionnaires locaux et d'aider, en coordination avec les organisations du système des Nations Unies présentes dans le pays, les organisations non gouvernementales et les donateurs partenaires, à la mise en œuvre de projets visant à améliorer les services publics, notamment en ce qui concerne l'enseignement, la santé, l'eau et l'assainissement, y compris par des projets à effet rapide.

Composante 5 : ordre public

<i>Réalisation escomptée</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
5.1 Renforcement de l'ordre public et acquisition par la Police nationale et la Gendarmerie ivoiriennes d'une capacité opérationnelle durable	5.1.1 à 5.1.3 : Aucun changement Indicateur supplémentaire 5.1.4 : Déploiement d'une force de police auxiliaire intérimaire de 600 hommes dans le nord de la Côte d'Ivoire
<i>Produits</i> Produit supplémentaire <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la formation de 600 membres des Forces nouvelles ainsi que de 200 membres de la Police et de la Gendarmerie ivoiriennes et prestation de conseils pour l'exécution de leurs tâches, en particulier le maintien de l'ordre; formation sur le terrain et avis techniques en ce qui concerne la protection et la sécurité des centres de désarmement, démobilisation et réinsertion en cas de troubles civils 	
<i>Réalisation escomptée</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
5.2 Rétablissement de l'autorité du pouvoir judiciaire et de l'état de droit (y compris les établissements pénitentiaires) dans toute la Côte d'Ivoire	5.2.1 à 5.2.2 : Aucun changement
<i>Produits</i> Aucun changement <i>Facteurs externes</i> : Aucun changement.	

Tableau 5
Ressources humaines
Composante 5 : ordre public

<i>Catégorie</i>												Total
<i>I. Police civile^a</i>												
Effectif approuvé 2005/06												345
Effectif révisé 2005/06												345
Variation nette												–
<i>II. Unités de police constituées</i>												
Effectif approuvé 2005/06												–
Effectif révisé 2005/06												375
Variation nette												375
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>												
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^b</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
<i>III. Personnel civil</i>												
Bureau du chef de la police												
Effectif approuvé 2005/06	–	1	3	1	–	2	–	7	8	–	15	
Effectif révisé 2005/06	–	1	3	1	1	2	–	8	9	–	17	
Variation nette	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2	
Section de l'état de droit, du système judiciaire et des services consultatifs de l'administration pénitentiaire												
Effectif approuvé 2005/06	–	–	4	2	–	2	–	8	8	–	16	
Effectif révisé 2005/06	–	–	4	2	–	2	–	8	8	–	16	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel, personnel civil												
Effectif approuvé 2005/06	–	1	7	3	–	4	–	15	16	–	31	
Effectif révisé 2005/06	–	1	7	3	1	4	–	16	17	–	33	
Variation nette	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2	
<i>IV. Personnel fourni par des gouvernements</i>												
Effectif approuvé 2005/06												8
Effectif révisé 2005/06												8
Variation nette												–
Total (I à IV)												
Effectif approuvé 2005/06												384

<i>Catégorie</i>	Total
Effectif révisé 2005/06	761
Variation nette	377

^a Compte non tenu du chef de la police ni de quatre policiers qui ont été recrutés sur le plan international en tant que membres du personnel civil.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Bureau du chef de la police

<i>Réalisations escomptées/produits</i>
5.1 Renforcement de l'ordre public et acquisition par la police nationale et la gendarmerie ivoiriennes d'une capacité opérationnelle durable
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de cours de formation et formulation d'avis à l'intention de 600 membres des Forces nouvelles et 200 membres de la police et de la gendarmerie ivoiriennes en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions, en particulier dans le domaine de la lutte antiémeutes, et formation sur le terrain et conseils techniques en matière de protection et de sécurité des sites de désarmement, démobilisation et réinsertion en cas de troubles civils
<p><i>Justification</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : augmentation – un poste • Personnel recruté sur le plan national : augmentation – un poste <p>Du fait de l'augmentation de l'effectif autorisé de la composante police civile, qui atteindra 725 membres et, notamment, du déploiement de 375 membres d'unités de police constituées, le Bureau du chef de la police va mettre en place un groupe de la coordination qui sera chargé de coordonner toutes les activités opérationnelles de la composante police civile, de fournir un appui administratif, et de planifier et d'exécuter des tâches spéciales dans les secteurs en coordination avec la composante militaire, la Section de la sécurité et les bureaux organiques de l'Opération</p> <p>À cet effet, il est proposé de renforcer le Bureau du chef de la police en créant deux postes d'assistant administratif supplémentaires (1 agent du Service mobile et 1 agent des services généraux recruté sur le plan national)</p>

Composante 6 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
6.1 Soutien efficace et efficient apporté à l'Opération en ce qui concerne la logistique, l'administration et la sécurité	6.1.1 à 6.1.4 : sans changement

*Produits***Militaires et personnel de police**

- Déploiement et relève de 850 militaires en moyenne
- Déploiement et relève de 375 membres des unités de police constituées en moyenne
- Fourniture et stockage de rations et d'eau potable pour 850 membres des contingents et 375 membres des unités de police constituées en moyenne dans tous les lieux de déploiement de l'Opération

Personnel civil

- Administration des contrats de 32 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 20 Volontaires des Nations Unies

Installations et infrastructures

- Remise en état de six bâtiments pour le personnel militaire et les membres des unités de police constituées supplémentaires
- Utilisation et entretien de 20 groupes électrogènes

Transports terrestres

- Utilisation et entretien de 20 véhicules appartenant à l'ONU et de 189 véhicules appartenant aux contingents, dont 9 véhicules blindés de transport de troupes, dans tous les lieux de déploiement de l'Opération (y compris l'achat de 1,5 million de litres de carburant et lubrifiants)

Transmissions

- Entretien et appui à l'utilisation de 5 centraux téléphoniques, de 5 liaisons hertziennes, de 64 postes de radio mobiles (HF et VHF), de 20 stations de radio (HF et VHF), de 124 postes de radio portatifs, de 20 téléphones mobiles/GSM Thuraya

Informatique

- Entretien et appui à l'utilisation de 81 ordinateurs de bureau, 16 ordinateurs portables, 42 imprimantes, 5 scanners et 61 scanners Digital Sender mis à la disposition de 475 utilisateurs dans cinq emplacements

Services médicaux**Produits supplémentaires**

- Exploitation et gestion d'un dispensaire de niveau I

Produits révisés

- Exploitation et gestion d'installations offrant des services facultatifs et confidentiels de dépistage du VIH/sida et des conseils en la matière à l'ensemble du personnel, y compris des services mobiles de dépistage et de conseil
- Gestion des installations et du matériel servant aux évacuations par voie aérienne ou terrestre pour tous les emplacements, y compris deux hôpitaux de niveau III à Abidjan et un hôpital de niveau IV à Accra

<p>Sécurité</p> <p>Produits supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours d'initiation aux questions de sécurité pour 100 nouveaux membres du personnel de l'ONUCI • Évaluation des conditions de sécurité du domicile de 100 nouveaux membres du personnel <p><i>Facteurs externes</i> : Sans changement.</p>

Tableau 6
Ressources humaines
Composante 6 : appui

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Bureau du chef de l'administration											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	6	2	3	3	–	15	5	–	20
Effectif révisé 2005/06	–	1	6	2	3	3	–	15	5	–	20
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services administratifs											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	8	15	26	3	–	52	71	25	148
Effectif révisé 2005/06	–	–	9	17	28	3	–	57	83	33	173
Variation nette	–	–	1	2	2	–	–	5	12	8	25
Services d'appui intégrés											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	11	30	113	9	–	163	241	65	469
Effectif révisé 2005/06	–	–	11	32	123	9	–	175	271	73	519
Variation nette	–	–	–	2	10	–	–	12	30	8	50
Section de la sécurité											
Effectif approuvé 2005/06	–	–	2	8	28	11	18	67	55	–	122
Effectif révisé 2005/06	–	–	2	8	32	12	18	72	57	–	129
Variation nette	–	–	–	–	4	1	–	5	2	–	7
Total											
Effectif approuvé 2005/06	–	1	27	55	170	26	18	297	372	90	759
Effectif révisé 2005/06	–	1	28	59	186	27	18	319	416	106	841
Variation nette	–	–	1	4	16	1	–	22	44	16	82

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Services administratifs

6. Il est proposé de créer pour les services administratifs 25 postes supplémentaires, qui se répartissent comme suit : Bureau du chef de l'administration (1 P-3), Section des finances (1 agent du Service mobile), Section du personnel (1 agent des services généraux recruté sur le plan national), Section des achats (1 agent du Service mobile), Section des services médicaux (1 P-4, 1 P-3, 5 agents des services généraux recrutés sur le plan national, 1 administrateur recruté sur le plan national et 6 Volontaires des Nations Unies) et Section des services généraux (5 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 2 Volontaires des Nations Unies).

<i>Réalisations escomptées/produits</i>
6.1 Soutien efficace et efficient apporté à l'Opération en ce qui concerne la logistique, l'administration et la sécurité
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Tous les produits de la composante 6
<i>Justification</i>
<p>Bureau du chef de l'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : augmentation – un poste <p>Compte tenu du déploiement de contingents et de membres de la police civile supplémentaires dans les secteurs Ouest (Daloa) et Est (Bouaké), l'Opération doit renforcer la coordination de l'appui administratif fourni par son quartier général à Abidjan. Il est donc proposé de créer 1 poste supplémentaire de fonctionnaire d'administration (P-3) au Bureau du chef de l'administration. Le tableau d'effectifs approuvé du Bureau du chef de l'administration comprend 1 poste de conseiller du personnel (P-4) et 2 postes de formateur (1 P-4 et 1 P-3), qui ne couvrent pas les fonctions du poste de fonctionnaire d'administration (P-3) qu'il est proposé de créer. Le titulaire du poste proposé sera chargé d'aider le chef de l'administration à planifier, coordonner et suivre l'exécution des tâches administratives sur le terrain, d'assurer la liaison avec le personnel d'administration déployé dans les secteurs, d'effectuer des visites aux secteurs et d'assurer la coordination avec le Bureau du chef des services d'appui intégrés et des sections qui en dépendent, ainsi qu'avec le quartier général de la Force, le Bureau du chef de la police civile et les chefs des bureaux organiques. Il sera également chargé de toutes les questions relatives à l'appui administratif sur le terrain, de l'élaboration des programmes de travail des services administratifs et du suivi de leur exécution, de la liaison avec les autorités gouvernementales et les diplomates en Côte d'Ivoire pour ce qui a trait à l'importation de biens et de marchandises destinés à l'ONUCI et à la délivrance de visas, de la coordination de la suite à donner aux observations d'audit, de l'examen et de l'approbation des instructions administratives et circulaires relatives à l'appui administratif en vue d'assurer qu'elles sont conformes au Règlement financier et règles de gestion financière et au Statut et Règlement du personnel de l'ONU. Il devra en outre aider le chef de l'administration à établir le projet de budget des services administratifs et à suivre son exécution, à superviser les activités d'achat de l'Opération, la liquidation des avoirs passés par profits et pertes, la prestation de services moyennant remboursement aux organismes des Nations Unies en Côte d'Ivoire, la gestion des travailleurs non qualifiés et l'utilisation du budget voyages, participer aux réunions des conseils</p>

et comités administratifs de l'Opération ainsi qu'à l'élaboration des plans d'évacuation et établir des zones de sécurité.

Section des finances

- **Personnel recruté sur le plan international : augmentation – un poste**

Compte tenu de l'augmentation des effectifs des composantes militaire et police civile de l'Opération et de l'augmentation proposée des effectifs civils de l'Opération (100 postes), il est proposé de renforcer la Section des finances en créant un poste d'assistant aux états de paie (agent du Service mobile). Le titulaire du poste aidera à traiter le volume accru d'opérations relatives à la paie et les paiements aux fournisseurs de biens et de services.

Section du personnel

- **Personnel recruté sur le plan national : augmentation – un poste**

Dans le cadre de l'augmentation envisagée des effectifs du personnel civil de l'Opération par l'ajout de 100 agents, il est proposé de renforcer la Section du personnel en créant un poste d'assistant chargé des ressources humaines (agent des services généraux recruté sur le plan national), dont le titulaire sera chargé de l'administration du personnel civil supplémentaire et du recrutement du personnel sur le plan national.

Section des achats

- **Personnel recruté sur le plan international : augmentation – un poste**

L'augmentation des effectifs de la composante militaire et de la composante police civile de l'Opération ainsi que l'augmentation envisagée des effectifs du personnel civil de l'ONUCI par l'ajout de 100 agents entraîneraient une augmentation des activités d'achat prévues de l'Opération d'environ 20 %, comme suit : a) cinq nouveaux contrats de location, dont trois d'une valeur de plusieurs millions de dollars exigeront l'examen du Comité local des passations de marchés et du Comité des marchés du Siège et des négociations complexes; b) quatre nouveaux contrats de ramassage d'ordures; c) quatre nouveaux emplacements nécessitant des services de nettoyage éventuels; d) quatre nouveaux contrats de vidange de fosses septiques; e) un maximum de cinq contrats supplémentaires de sécurité pour la protection des installations; f) cinq nouveaux emplacements nécessitant des contrats pour des agents de sécurité; et g) un maximum de cinq nouveaux contrats de construction.

La Section procédera à l'achat de services supplémentaires, notamment pour la vidange de fosses septiques, l'enlèvement d'ordures, le nettoyage et la restauration dans tous les emplacements supplémentaires, ainsi qu'à l'exécution de nouveaux projets du génie sous contrat tels que la construction d'installations pour bureau et la sécurité des magasins et des camps de transit. En outre, les nouvelles procédures d'appel d'offres associées à l'achat du matériel et des fournitures supplémentaires, notamment les services de dédouanement et de transport intérieur, seront engagées.

Étant donné que le nord du pays est, à l'heure actuelle, complètement coupé du sud et que la plupart des fournisseurs du sud ne peuvent pas satisfaire les besoins de l'ONUCI en matière d'achats dans le nord, il est proposé de renforcer la Section des achats en créant un poste d'assistant des achats (Service mobile). Le titulaire du poste, qui sera affecté dans le nord du pays, sera chargé de recenser les fournisseurs du nord du pays en vue de satisfaire les besoins de l'Opération dans cette région.

Section des services médicaux

- **Personnel recruté sur le plan national : augmentation – deux postes**
- **Personnel recruté sur le plan national : augmentation – six postes**
- **Volontaires des Nations Unies : augmentation – six postes**

L'Opération dispose à Abidjan d'un l'hôpital des Nations Unies de niveau I, les soins de niveau II et III étant dispensés par le système médical national car le personnel de l'Opération à Abidjan ne peut facilement avoir accès aux hôpitaux des contingents qui se trouvent actuellement dans les deux secteurs. Pendant les hostilités en novembre 2004, lorsque le personnel des Nations Unies à Abidjan ne pouvait pas avoir accès au système médical national, l'hôpital de niveau I de l'Opération a également fourni des soins médicaux à de nombreuses personnes déplacées qui entraient dans les locaux de l'ONUCI. Comme enseignement tiré de cette crise, il est proposé de renforcer le dispositif médical de l'Opération à Abidjan afin de lui permettre de faire face à des situations imprévues et d'être moins tributaire du système hospitalier national et ce, en dotant l'hôpital des Nations Unies d'une capacité de prise en charge propre à le faire passer du niveau I actuel au niveau I plus. Le dispositif ainsi renforcé permettrait de fournir des services au personnel militaire et de police supplémentaire ainsi qu'au personnel civil à Abidjan et de réduire la dépendance de l'Opération à l'égard des hôpitaux nationaux, en particulier en période de crise lorsque les hôpitaux ne sont plus accessibles. Les moyens supplémentaires comprendraient les soins chirurgicaux, les soins intensifs, la radiologie, les services de laboratoire et les services dentaires.

Il est par conséquent proposé de renforcer la Section des services médicaux en créant deux postes de chirurgien (un P-4 et un administrateur recruté sur le plan national), un poste d'anesthésiste (Volontaire des Nations Unies), un poste de médecin (Volontaire des Nations Unies), un poste de dentiste (Volontaire des Nations Unies), un poste d'aide-dentiste (agent des services généraux recruté sur le plan national), un poste d'infirmier-chef (P-3), cinq postes d'infirmier (trois agents des services généraux recrutés sur le plan national et deux Volontaires des Nations Unies), un poste de technicien en radiologie (agent des services généraux recruté sur le plan national) et un poste de technicien de laboratoire (Volontaire des Nations Unies).

Section des services généraux

- **Personnel recruté sur le plan national : augmentation – cinq postes**
- **Volontaires des Nations Unies : augmentation – deux postes**

Eu égard à l'augmentation des effectifs de la composante militaire et de la composante police civile de l'Opération et ainsi qu'à l'augmentation envisagée des effectifs du personnel civil de l'ONUCI par l'ajout de 100 agents, allant de pair avec une augmentation correspondante des ressources d'appui, il est proposé de renforcer la Section des services généraux en créant un poste d'assistant chargé de la gestion des installations (agent des services généraux recruté sur le plan national), dont le titulaire serait affecté à Yamoussoukro, deux postes de fonctionnaire chargé de la réception et de l'inspection (un agent des services généraux recruté sur le plan national et un Volontaire des Nations Unies), d'un poste d'assistant au Groupe de contrôle du matériel et des stocks, (agent des services généraux recruté sur le plan national), un poste d'assistant chargé des voyages (agent des services généraux recruté sur le plan national), un poste d'assistant d'enregistrement (agent des services généraux recruté sur le plan national) et un poste d'assistant de liquidation (Volontaire des Nations Unies).

Services d'appui intégrés

7. Il est proposé de créer 50 nouveaux postes au titre des services d'appui intégrés comme suit : Bureau du chef des services d'appui intégrés (un P-3 et un agent du Service mobile); Section des approvisionnements (deux agents du Service mobile et quatre Volontaires des Nations Unies); Section du génie (un P-3); Section des transmissions et de l'informatique (trois agents du Service mobile, sept agents des services généraux recrutés sur le plan national et un Volontaire des Nations Unies); Section du contrôle des mouvements (quatre agents du Service mobile, quatre agents des services généraux recrutés sur le plan national et deux Volontaires des Nations Unies); Section des transports (six agents des services généraux recrutés sur le plan national et deux Volontaires des Nations Unies); et Section des opérations aériennes (neuf agents des services généraux recrutés sur le plan national et trois Volontaires des Nations Unies).

Réalisation escomptée/produit

6.1 Soutien efficace et efficient apporté à l'Opération en ce qui concerne la logistique, l'administration et la sécurité

Produits

- Tous les produits prévus pour la composante 6

Justification

Bureau du chef des services d'appui intégrés

- **Personnel recruté sur le plan international : ajout de deux postes**

Eu égard à l'accroissement des effectifs de la composante militaire et de la composante police civile de l'Opération, il est proposé de renforcer le Groupe de la vérification du matériel appartenant aux contingents, relevant du Bureau du chef des services d'appui intégrés, en créant un poste de spécialiste de la vérification du matériel appartenant aux contingents (P-3) et un poste d'assistant chargé de la vérification du matériel appartenant aux contingents (agent du Service mobile). Les titulaires de ces postes seront chargés d'établir des rapports de vérification et d'examiner le matériel majeur supplémentaire appartenant aux contingents et le soutien logistique autonome, y compris les services spécialisés du génie et le matériel médical.

Section des approvisionnements

- **Personnel recruté sur le plan international : ajout de deux postes**
- **Personnel recruté sur le plan national : ajout de quatre postes**

La Section des approvisionnements est chargée de l'exécution des contrats de livraison et de distribution des carburants et lubrifiants, y compris les carburants avion, le carburant diesel et l'essence, de l'approvisionnement, de la livraison et de la distribution des rations et de la distribution de l'eau en bouteille produite par les usines d'épuration des eaux et de mise en bouteille de l'Opération dans l'ensemble de la zone de la mission. Du fait de l'augmentation des effectifs de la composante militaire et de la composante police civile de l'Opération, le nombre de lieux de déploiement devrait passer à cinq. En conséquence, il est proposé de renforcer la Section des approvisionnements en créant deux postes d'assistant chargé de

l'approvisionnement régional (agent des services généraux recruté sur le plan national), un poste d'assistant chargé des contrats concernant les carburants (Service mobile) et trois postes d'assistant chargé de l'approvisionnement en rations (un agent du Service mobile et deux agents des services généraux recrutés sur le plan national).

Section du génie

- **Personnel recruté sur le plan international : ajout d'un poste**

Eu égard au renforcement des effectifs de la composante militaire et de la composante police civile de l'Opération et au déploiement prévu de contingents dans d'autres emplacements, il est proposé de renforcer la Section du génie en créant d'un poste de fonctionnaire chargé des plans et projets (P-3). Le titulaire aura les fonctions suivantes : planification, définition des spécifications, supervision et coordination de toutes les activités techniques concernant l'établissement et la gestion de camps qu'occuperont des militaires et éléments de police supplémentaires dans cinq emplacements; planification et conception de la mise en place d'hébergement en dur et des travaux de construction et de réparation de grandes structures, des installations et des systèmes techniques; et évaluation, examen et révision des descriptifs de projet, analyse des spécifications techniques figurant dans les propositions de projet pour en assurer la précision, le bien-fondé, la faisabilité et le coût.

Section des transmissions et de l'informatique

- **Personnel recruté sur le plan international : ajout de trois postes**

- **Personnel recruté sur le plan national : ajout de sept postes**

- **Volontaires des Nations Unies : ajout d'un poste**

Comme suite au renforcement des effectifs de la composante militaire et de la composante police civile de l'Opération ainsi qu'à l'augmentation proposée de l'effectif du personnel civil et à l'établissement de nouveaux emplacements sur le terrain, il faudra installer et assurer l'entretien du matériel radio VHF et HF et de tours de communication supplémentaires. En outre, il faudra fournir des services de communication supplémentaires pour étendre la couverture de la radio de l'ONUCI sur toute l'étendue du territoire, en particulier en appui au processus électoral. À cet égard, il est proposé de renforcer la Section des transmissions et de l'informatique en créant un poste de technicien radio (agent des services généraux recruté sur le plan national), quatre postes de technicien en communication/gréeur (un agent du Service mobile et trois agents des services généraux recrutés sur le national), un poste d'administrateur adjoint des systèmes informatiques (réseau local/longue portée) (Volontaire Nations Unies) et un poste d'assistant informaticien (agent des services généraux recruté sur le plan national), qui seront tous déployés à Abidjan.

Étant donné que des militaires et éléments de police supplémentaires seront déployés dans d'autres emplacements, il est également proposé, pour gérer les services informatiques des quartiers généraux de secteur, de créer deux postes de gestionnaire de matériel (agent du Service mobile) et deux postes d'agent des lignes (agents des services généraux recrutés sur le plan national).

Section du contrôle des mouvements

- **Personnel recruté sur le plan international : ajout de quatre postes**
- **Personnel recruté sur le plan national : ajout de quatre postes**
- **Volontaires des Nations Unies : ajout de deux postes**

Étant donné que la Côte d'Ivoire dispose d'un réseau de transport bien développé, l'Opération augmentera ses mouvements de transport routier en ayant recours aux véhicules utilitaires appartenant à l'ONU pour recevoir et déployer les contingents et le personnel des unités de police constituées ainsi que leur matériel vers leurs zones d'activité et pour les redéployer en réponse à l'évolution des besoins opérationnels. Le volume du fret passant par les ports du pays et le nombre de vols de passagers devraient également aller croissant. On estime ainsi à 30 % l'augmentation du nombre total de mouvements de fret et de passagers dans la zone de la mission.

Afin de renforcer la Section du contrôle des mouvements à Abidjan, il est proposé de créer un poste de superviseur du Groupe des mouvements de fret (Service mobile), dont le titulaire serait chargé de superviser les opérations de transport multimodal de marchandises par voies aérienne, maritime et routière, les opérations portuaires, la gestion des opérations de dédouanement, les opérations de transit et d'acconage et les contrats de transport routier par les soins d'entreprises privées; un poste de fonctionnaire chargé du Centre mixte de contrôle des mouvements/mouvements stratégiques (Service mobile), dont le titulaire serait chargé de la planification préalable détaillée et de la coordination de tous les mouvements majeurs non réguliers et complexes et du déploiement, de la relève et du rapatriement des contingents et du personnel de police ainsi que du redéploiement dans la zone de la mission des unités militaires constituées, des équipes d'observateurs militaires et de la police civile; un poste d'assistant (contrôle des mouvements) (agent des services généraux recruté sur le plan national), dont le titulaire serait chargé de la réservation centralisée et du manifeste des passagers des avions militaires et commerciaux de l'Opération ainsi que de l'enregistrement quotidien des statistiques sur les mouvements de voyageurs et de la diffusion périodique d'informations en la matière; un poste de fonctionnaire chargé des opérations au terminal aérien (Volontaire des Nations Unies), dont le titulaire serait chargé du traitement des voyageurs et de la manutention des bagages à l'aéroport d'Abidjan, y compris l'enregistrement, l'embarquement/débarquement et la réception des passagers au départ, à l'arrivée et en transit et de leurs bagages; et un poste d'assistant (contrôle des mouvements) (Volontaire des Nations Unies), dont le titulaire ferait office de surveillant en vol à bord des avions loués par l'ONU afin de veiller au respect des dispositions juridiques et des règlements en matière de sécurité et de sûreté.

Étant donné que des militaires et policiers supplémentaires seront déployés dans les secteurs Ouest (Daloa) et Est (Bouaké), il est également proposé de renforcer l'effectif régional de la Section en déployant un assistant chargé du contrôle régional des mouvements (Service mobile), un assistant chargé des opérations au terminal aérien (agent des services généraux recruté sur le plan national) et un assistant chargé des opérations de surface et de la gestion des magasins (agent des services généraux recruté sur le plan national) à Daloa, ainsi qu'un fonctionnaire chargé du contrôle régional des mouvements (Service mobile) et un assistant chargé du contrôle régional des mouvements (agent des services généraux recruté sur le plan national) à Bouaké. La Section pourra ainsi, grâce au déploiement de ces agents dans les secteurs, fournir avec un plus grand degré d'autonomie un soutien logistique aux militaires et au personnel de police civile ainsi qu'au personnel des autres services organiques, le contrôle des mouvements étant centralisé et réglé au quartier général de l'Opération à Abidjan et leur exécution décentralisée au niveau des secteurs.

Section des transports

- **Personnel recruté sur le plan national : ajout de six postes**
- **Volontaires des Nations Unies : ajout de deux postes**

L'accroissement des effectifs de la composante militaire et de la composante police civile de l'Opération ainsi que l'augmentation proposée du personnel civil exigeront un renforcement du parc de véhicules de l'Opération et entraîneraient une augmentation du nombre moyen de kilomètres parcouru par véhicule, en particulier dans les secteurs, lequel passera à environ 5 000 kilomètres par mois et s'accompagnera donc d'une augmentation des besoins en matière d'entretien et de réparation et en chauffeurs. Il est par conséquent proposé de renforcer la Section des transports en créant quatre postes de technicien automobile régional (deux agents des services généraux recrutés sur le plan national et deux Volontaires des Nations Unies) et quatre postes de chauffeur (agent des services généraux recrutés sur le plan national), dont deux seraient affectés à Abidjan et deux aux quartiers généraux de secteur.

Section des opérations aériennes

- **Personnel recruté sur le plan national : ajout de neuf postes**
- **Volontaires des Nations Unies : ajout de trois postes**

Les moyens de lutte contre l'incendie de l'aviation nationale s'étant détériorés dans la plupart des aéroports et des villes, l'Opération mettra en place son propre service de lutte contre l'incendie afin de garantir des normes de lutte contre l'incendie conformes aux politiques de transport aérien de l'ONU et aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Eu égard au déploiement de militaires et d'éléments de la police civile de l'Opération dans des emplacements supplémentaires dans toute la zone de la mission, il est proposé de renforcer les moyens de l'ONUCI en matière de lutte contre l'incendie, de prévention des incendies et d'intervention en cas d'incendie en créant sept postes d'assistant pour les opérations aériennes régionales – pompier (cinq agents des services généraux recrutés sur le plan international et deux Volontaires des Nations Unies).

L'ONUCI va exploiter des vols dans une zone où 43 autres opérateurs d'hélicoptères utilisent l'espace aérien. Il faudra donc un groupe de contrôleurs de vol bien équipés qui travailleront en étroite collaboration avec les autorités locale de l'aviation pour assurer un contrôle efficace du trafic aérien pour les aéronefs de l'Opération. Il faudra également fournir des informations d'appui à toutes les bases terrestres et aux aéronefs de l'Organisation en vol qui sont pris en charge par les deux tours de contrôle exploitées par l'ONUCI. Il est par conséquent proposé de renforcer la Section en créant quatre postes d'assistant pour les opérations aériennes régionales – contrôleur de vol (agents des services généraux recrutés sur le plan national) qui seront déployés sur le terrain et un poste d'assistant pour les opérations aériennes (Volontaire des Nations Unies) qui sera déployé à Abidjan.

Section de la sécurité

Réalisation escomptée/produit

6.1 Soutien efficace et efficient apporté à l'Opération en ce qui concerne la logistique, l'administration et la sécurité

Produits

- Cours d'initiation pour 100 nouveaux membres du personnel de l'ONUCI
- Enquête sur la sécurité des domiciles pour 100 nouveaux membres du personnel de l'ONUCI

Justification

- **Personnel recruté sur le plan international : ajout de cinq postes**
- **Personnel recruté sur le plan national : ajout de deux postes**

Étant donné qu'il est prévu de déployer des militaires et des éléments de police civile supplémentaires dans les secteurs régionaux, il faudra améliorer et renforcer le dispositif de sécurité dans l'ensemble de la zone de la mission, en particulier dans les régions qui connaissent une criminalité accrue, mettre en place des mesures de sécurité préventives et surveiller les zones où du personnel civil supplémentaire est déployé. Il est par conséquent proposé de renforcer l'effectif de la Section de la sécurité en créant les postes suivants : quatre postes d'enquêteur régional (deux agents du Service mobile et deux agents des services généraux recrutés sur le plan national); deux postes de responsable régional de la sécurité [un agent du Service mobile et un agent des services généraux recruté sur le plan national (autres classes)]; et un poste de responsable des plans de sécurité (Service mobile).

II. Ressources nécessaires

1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2004/05) (1)	Montant alloué (2005/06) (2)	Dépenses prévues (2005/06) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	8 909,4	9 783,3	9 783,3	–	–
Contingents	139 548,3	141 117,9	160 183,6	19 065,7	13,5
Police civile	12 801,1	14 544,8	14 544,8	–	–
Unités de police constituées	–	–	11 101,4	11 101,4	–
Total partiel	161 258,8	165 446,0	195 613,1	4 578,7	18,2
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international ^a	37 621,0	51 298,8	54 467,1	3 168,3	6,2
Personnel recruté sur le plan national ^b	7 630,1	9 231,4	10 051,0	819,6	8,9
Volontaires des Nations Unies ^c	5 466,4	6 834,6	7 425,4	590,8	8,6
Total partiel	50 717,5	67 364,8	71 943,5	4 578,7	6,8
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) ^d	–	192,1	192,1	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	362,6	412,5	412,5	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	224,0	179,7	179,7	–	–
Voyages	1 720,2	1 246,4	1 246,4	–	–
Installations et infrastructures	54 354,3	41 967,5	53 774,8	11 807,3	28,1
Transports terrestres	27 782,6	11 113,9	12 709,7	1 595,8	14,4
Transports aériens	30 683,7	46 035,3	46 035,3	–	–
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	24,1	24,1	–
Transmissions	26 464,6	16 024,4	18 148,2	2 123,8	13,3
Informatique	7 378,2	4 350,4	5 309,3	958,9	22,0
Services médicaux	3 885,7	4 130,1	5 461,2	1 331,1	32,2
Matériel spécial	2 750,9	2 162,3	2 543,6	381,3	17,6
Fournitures, services et matériel divers	10 089,7	5 875,6	8 537,1	2 661,5	45,3
Projets à effet rapide	800,0	1 000,0	1 000,0	–	–
Total partiel	166 496,5	134 690,2	155 574,0	20 883,8	15,5
Montant brut	378 472,8	367 501,0	423 130,6	55 629,6	15,1
Recettes provenant des contributions du personnel	6 343,2	7 623,6	8 158,8	535,2	7,0
Montant net	372 129,6	359 877,4	414 971,8	55 094,4	15,3

Catégorie de dépenses	Dépenses	Montant	Dépenses	Variation	
	(2004/05)	alloué	prévues	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3)-(2)	(5) = (4)/(2)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	378 472,8	367 501,0	423 130,6	55 629,6	15,1

^a Les prévisions révisées pour 2005/06 reposent sur un taux de vacance de postes de 20 % (le même que celui qui avait été utilisé dans le budget initial) pour le personnel supplémentaire.

^b Les prévisions révisées pour 2005/06 reposent sur un taux de vacance de postes de 15 % (le même que celui qui avait été utilisé dans le budget initial) pour le personnel supplémentaire.

^c Les prévisions révisées pour 2005/06 reposent sur un taux de vacance de postes de 20 % (le même que celui qui avait été utilisé dans le budget initial) pour le personnel supplémentaire.

^d Montant nécessaire pour financer un P-4 au Groupe de la déontologie et de la discipline; les autres dépenses correspondant à un P-5, un P-4, un P-2, un agent du Service mobile, un administrateur recruté sur le plan national et un agent des services généraux recruté sur le plan local seront imputées sur l'enveloppe globale proposée de la manière qui sera indiquée dans le rapport sur l'exécution du budget de 2005/06.

2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

8. Les prévisions révisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 s'élèvent à 57 626 600 dollars, soit une augmentation de 8 795 700 dollars. Elles ont été calculées comme suit sur la base des taux de remboursement standard applicables au matériel majeur (contrats de location avec ou sans services) et au soutien logistique autonome :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Prévisions initiales	Prévisions révisées	Augmentation
Matériel majeur			
Contingents			
Matériel majeur	23 686,7	25 516,1	1 829,4
Unités de police constituées			
Matériel majeur	–	2 215,9	2 215,9
Soutien logistique autonome			
Installations et infrastructures			
Restauration (cuisines)	1 904,2	2 250,4	346,2
Matériel de bureau	1 552,9	1 851,6	298,7
Électricité	1 816,4	2 182,6	366,2
Missions secondaires du génie	1 040,2	1 250,0	209,8
Blanchisserie et nettoyage	1 470,0	1 760,0	290,0
Matériel de campement	1 561,1	1 858,4	297,3
Hébergement	2 660,8	3 167,3	506,5
Magasins – divers	3 056,8	3 624,5	567,7
Fournitures pour la défense des périmètres	70,5	70,5	–
Transmissions			
Transmissions	5 023,7	6 016,5	992,8

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Prévisions initiales</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Augmentation</i>
Services médicaux			
Services médicaux	2 825,3	3 319,2	493,9
Matériel spécial			
Neutralisation des explosifs et munitions	534,1	629,8	95,7
Observations	1 628,2	1 909,6	281,4
Identification	–	4,2	4,2
Total partiel	25 144,2	29 894,6	4 750,4
Total	48 830,9	57 626,6	8 795,7

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	14 mars 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,9	14 mars 2004	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,5	14 mars 2004	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-3,75		

3. Formation

9. Les montants révisés demandés aux fins de la formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Prévisions initiales</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Écart</i>
Consultants pour la formation	56,2	56,2	–
Voyages au titre de la formation	611,1	611,1	–
Honoraires, fournitures et services au titre de la formation	99,5	99,5	–
Total	766,8	766,8	–

4. Contributions non budgétisées

10. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, qui n'a pas changé, est la suivante :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Prévisions initiales</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Écart</i>
Accord sur le statut des forces ^a	2 476,4	2,476,4	–
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–
Total	2 476,4	2 476,4	–

^a Il a été tenu compte de la valeur des terrains et des locaux.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel l'écart est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution de produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retard dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Contingents	19 065,7 dollars	13,5 %

• **Mandat : augmentation de l'effectif militaire de l'Opération**

11. La variation de 19 065 700 dollars tient à une augmentation de 14 % de l'effectif de la composante militaire de l'Opération. Le montant prévu doit couvrir les remboursements au titre du coût des contingents au taux standard, les

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États Unis.

remboursements au titre de l'utilisation du matériel appartenant aux contingents, le déploiement et la relève des membres de contingents supplémentaires et le transport aérien et terrestre du matériel supplémentaire appartenant aux contingents. Il a été tenu compte, le cas échéant, du fait que le déploiement du personnel supplémentaire serait échelonné; un taux d'abattement de 3 % a été appliqué au titre des délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Unités de police constituées	11 101,4 dollars	–

• **Mandat : augmentation de l'effectif de police civile de l'Opération**

12. L'augmentation de 11 101 400 dollars correspond au déploiement de trois unités de police constituées, soit 375 policiers. Le montant prévu doit couvrir les remboursements au titre du coût des unités au taux standard, les remboursements au titre de l'utilisation du matériel, les voyages à l'occasion du déploiement et de la relève et le transport aérien et terrestre du matériel. Il a été prévu un déploiement échelonné et un taux d'abattement de 3 % a été appliqué au titre des délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	3 168,3	6,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

13. L'augmentation de 3 168 300 dollars tient au fait qu'il est proposé d'ajouter 32 fonctionnaires internationaux au personnel civil de l'Opération. Les prévisions reposent sur un déploiement échelonné du personnel supplémentaire et un taux d'abattement de 20 % a été appliqué au titre des délais de recrutement. Les prévisions ont été calculées sur la base de traitements et de taux de contribution du personnel fondés sur les dépenses moyennes réelles par classe de l'exercice budgétaire 2003/04 pour toutes les opérations de maintien de la paix (à l'exclusion de la Base de soutien de logistique de Brindisi, en Italie, et des missions établies). Les dépenses communes de personnel, y compris les montants dus au titre de la prime de risque, sont estimées à 80 % du traitement net pour le personnel international supplémentaire.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	819,6	8,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

14. La variation (819 600 dollars) est principalement imputable à la proposition d'augmenter de 48 postes, y compris un poste d'administrateur, l'effectif du personnel recruté sur le plan national. Le montant estimatif a été calculé sur la base d'un recrutement échelonné à ces postes et d'un taux de recrutement différé de 15 %. Les prévisions de dépenses relatives aux traitements, aux dépenses communes et aux contributions du personnel ont été calculées sur la base du barème des traitements applicable au personnel recruté sur le plan national à compter du 1^{er} juin

2002, à la classe G-4, échelon 6, pour les agents et à la classe B, échelon 5, pour l'administrateur.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	590,8	8,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

15. La variation (590 800 dollars) est essentiellement imputable à l'augmentation proposée du nombre de Volontaires affectés à l'Opération (soit 20 Volontaires supplémentaires). Les prévisions de dépenses prennent en compte le déploiement échelonné des Volontaires. Un taux de déploiement différé de 20 % a été appliqué.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	11 807,3	28,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

16. La variation (11 807 300 dollars) est principalement imputable à l'achat de divers équipements, fournitures et services, à l'appui du déploiement du personnel militaire et de police supplémentaire. Ces montants couvriront l'achat de structures préfabriquées à parois souples et rigides, de matériel de réfrigération, d'épuration de l'eau, de sécurité et de sûreté, de groupes électrogènes, de citernes et de fosses septiques. Ils financeront également la location d'installations supplémentaires pour le nouveau personnel militaire et de police, de places de stationnement à quai pour deux bateaux de l'unité fluviale, des services supplémentaires de rénovation et de construction, des pièces de rechange, des fournitures et des services d'entretien, des carburants et lubrifiants, et l'eau, le gaz et l'électricité achetés à des fournisseurs locaux. Les ressources supplémentaires demandées couvriront également le remboursement du soutien logistique autonome aux pays fournisseurs des contingents et des unités de police constituées.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	1 595,8	14,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

17. La variation (1 595 800 dollars) s'explique essentiellement par l'acquisition de 18 véhicules de transport logistique moyens 4 x 4 et de 2 autobus de taille moyenne, liée à l'augmentation proposée des effectifs civils de l'Opération. Les montants supplémentaires couvriraient notamment le coût de l'entretien et des réparations, des pièces détachées et de l'assurance responsabilité civile ainsi que l'achat de carburant et de lubrifiants pour les véhicules additionnels appartenant à l'ONU de même que l'assurance responsabilité civile, l'achat de carburant et de lubrifiants pour les 189 véhicules appartenant aux contingents. Pour le calcul des quantités de carburant et de lubrifiant nécessaires, il a été appliqué un coefficient d'immobilisation de 10 %.

	<i>Variation</i>	
Transport maritime et fluviaux	24,1	–

• **Mandat : accroître l'effectif militaire de l'Opération**

18. La variation (24 100 dollars) est imputable à l'achat de carburant pour les deux bateaux de l'unité fluviale.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	2 123,8	13,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

19. La variation (2 123 800 dollars) s'explique essentiellement par l'acquisition de matériel de transmission supplémentaire liée à l'extension du réseau de l'Opération aux nouveaux sites de déploiement du personnel civil et militaire supplémentaire. Les montants estimatifs supplémentaires couvriraient également le coût des transmissions empruntant les réseaux commerciaux et des pièces de rechange. Ces ressources permettront également de rembourser les dépenses afférentes au soutien logistique autonome en matière de transmission engagées par les pays qui fournissent des contingents et des unités de police constituées.

	<i>Variation</i>	
Informatique	958,9	22,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

20. La variation (958 900 dollars) s'explique essentiellement par l'achat de matériel informatique supplémentaire rendu nécessaire par le déploiement du personnel civil et militaire de l'Opération sur de nouveaux sites. Ces ressources financeraient également de nouveaux services d'appui informatique, les licences, les redevances et frais de location de logiciels, les pièces détachées et les fournitures.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	1 331,1	32,2 %

• **Gestion : installation d'un hôpital de niveau I+**

21. La variation (1 331 100 dollars) est imputable à l'achat de l'équipement médical nécessaire au fonctionnement de l'hôpital de niveau I+ que l'Opération met en place. Les montants estimatifs financeraient également des services médicaux supplémentaires, y compris le coût de l'hospitalisation dans des établissements extérieurs de niveau III et IV, des services d'évacuation sanitaire et des fournitures médicales pour l'hôpital de niveau I+. Ces ressources permettront également de rembourser les dépenses afférentes au soutien logistique autonome en matière médicale engagées par les pays qui fournissent des contingents et des unités de police constituées.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	381,3	17,6 %

• **Mandat : accroître l'effectif militaire et l'effectif de police de l'Opération**

22. La variation (381 300 dollars) représente les montants nécessaires pour rembourser les dépenses afférentes au soutien logistique autonome engagées par les pays qui fournissent des contingents et des unités de police constituées pour l'identification, l'observation et la neutralisation des explosifs et munitions.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	2 661,5	45,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

23. La variation (2 661 500 dollars) est imputable à l'augmentation des ressources nécessaires au transport terrestre, au passage en douane et à l'expédition du matériel appartenant aux Nations Unies, à l'acquisition d'accessoires, d'uniformes, de drapeaux et d'autocollants destinés au personnel militaire et de la police civile additionnel et au financement d'autres services tels que ceux fournis par les assistants bilingues et les agents auxiliaires.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

24. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de l'ONUCI se présentent comme suit :

a) **Ouverture d'un crédit additionnel de 55 629 600 dollars au titre du fonctionnement de l'Opération, pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, compte tenu du crédit d'un montant total de 367 501 000 dollars qu'elle avait déjà ouvert pour cet exercice dans sa résolution 59/16 B;**

b) **Mise en recouvrement d'un montant supplémentaire de 31 403 806 dollars pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 24 janvier 2006;**

c) **Mise en recouvrement d'un montant supplémentaire de 24 225 794 dollars pour la période allant du 25 janvier au 30 juin 2006, à raison de 4 635 800 dollars par mois, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de l'Opération.**

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

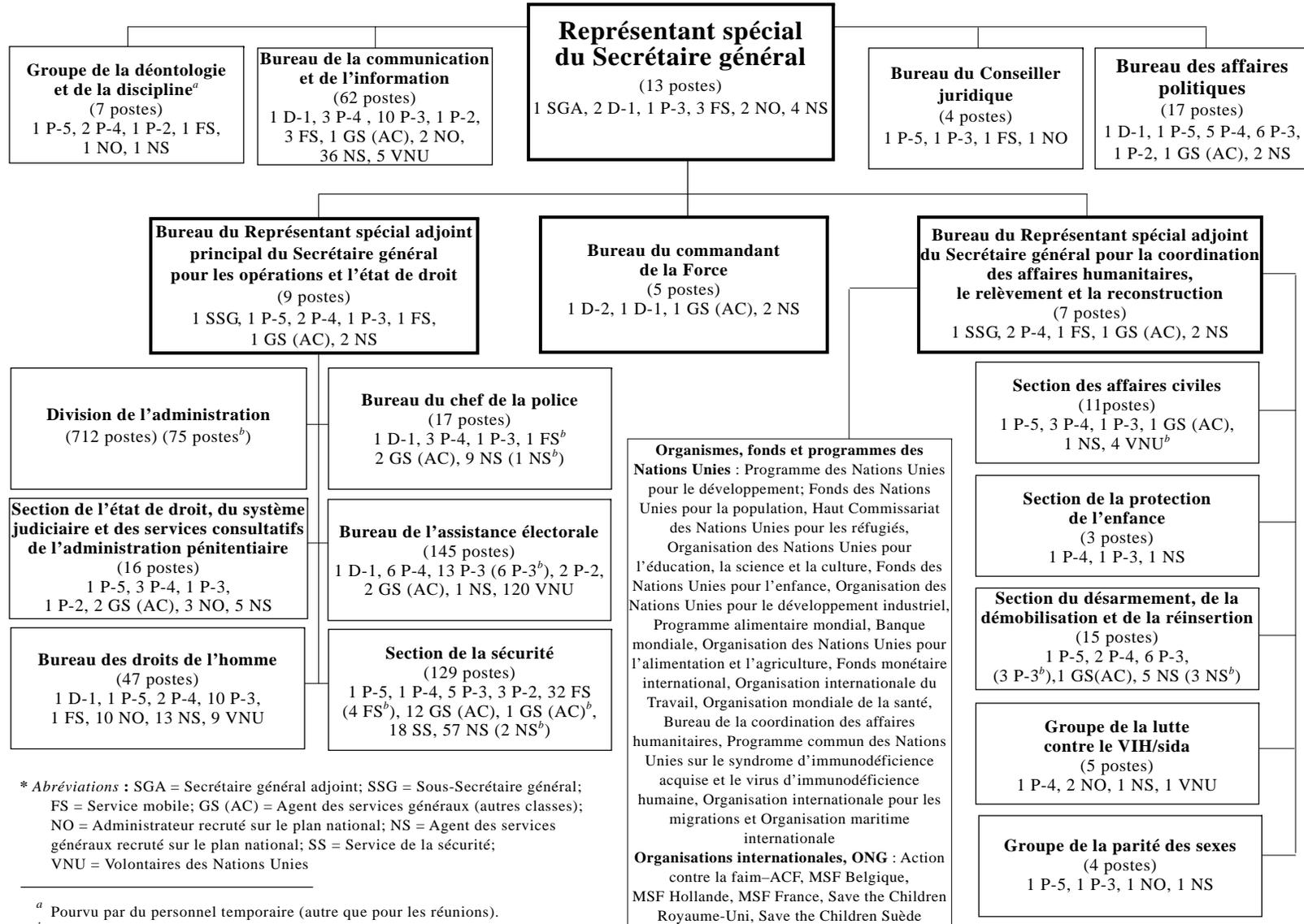
<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
(A/59/736/Add.15)	
<p>1. Le Comité consultatif recommande de réfléchir mûrement à la formulation des réalisations escomptées et souligne qu'il importe de recueillir l'avis des plus hauts responsables de l'ONUCI et de les associer à la formulation des objectifs stratégiques ainsi qu'au processus d'établissement du budget (par. 24).</p>	<p>La mission a pris note de la recommandation et a mis en place les mesures nécessaires pour s'assurer que les plus hauts responsables de l'ONUCI, ainsi que leurs correspondants respectifs dans chaque section, participent à la formulation d'objectifs réalisables et à l'établissement du budget dans les délais fixés.</p>
<p>2. Le Comité consultatif constate avec satisfaction que l'ONUCI s'est réellement efforcée de mettre en œuvre les recommandations qu'il avait faites à propos des postes dans son rapport précédent (A/59/419 et Corr.1), et que le réexamen des fonctions attachées aux postes devant faire l'objet d'une nouvelle justification (résolution 59/16 de l'Assemblée générale) l'a conduite à proposer le déclassement ou la suppression de certains d'entre eux. Le Comité encourage l'ONUCI à procéder à ce type d'analyse de façon continue et, chaque fois que possible, à adapter et fixer les effectifs selon l'évolution des besoins opérationnels et en fonction des responsabilités et des fonctions effectivement assumées, en cherchant les moyens d'intégrer certaines d'entre elles pour utiliser le plus économiquement possible les ressources disponibles (par. 35).</p>	<p>Les instructions données aux hauts responsables de l'Opération concernant l'établissement du budget stipulent que les postes doivent être examinés en tenant compte de l'évolution des besoins opérationnels et que seuls ceux qui sont pleinement justifiés doivent être inscrits au budget.</p>
<p>3. Le Comité consultatif constate en outre que l'on dispose de fort peu d'information sur l'organisation des élections, leur coût et le rôle que doit y jouer l'Opération. Le Comité ne doute pas que des renseignements plus complets sur le rôle et les activités des fonctionnaires en question figureront dans le prochain projet de budget (par. 45).</p>	<p>En dépit de l'incertitude qui règne au sujet de la tenue d'élections présidentielles en octobre, la mission, en coopération avec le Gouvernement et les donateurs potentiels, a élaboré un projet de budget électoral d'un montant de 65 millions de dollars. Le Gouvernement s'est engagé à allouer 19 millions de dollars à l'ensemble du processus électoral et la communauté internationale a annoncé, à ce jour, des contributions d'environ 15 millions de dollars, ce qui laisse un déficit de 31 millions de dollars. Le rôle de l'Opération consiste essentiellement à apporter un appui à la</p>

*Demande/recommandation**Mesures prises*

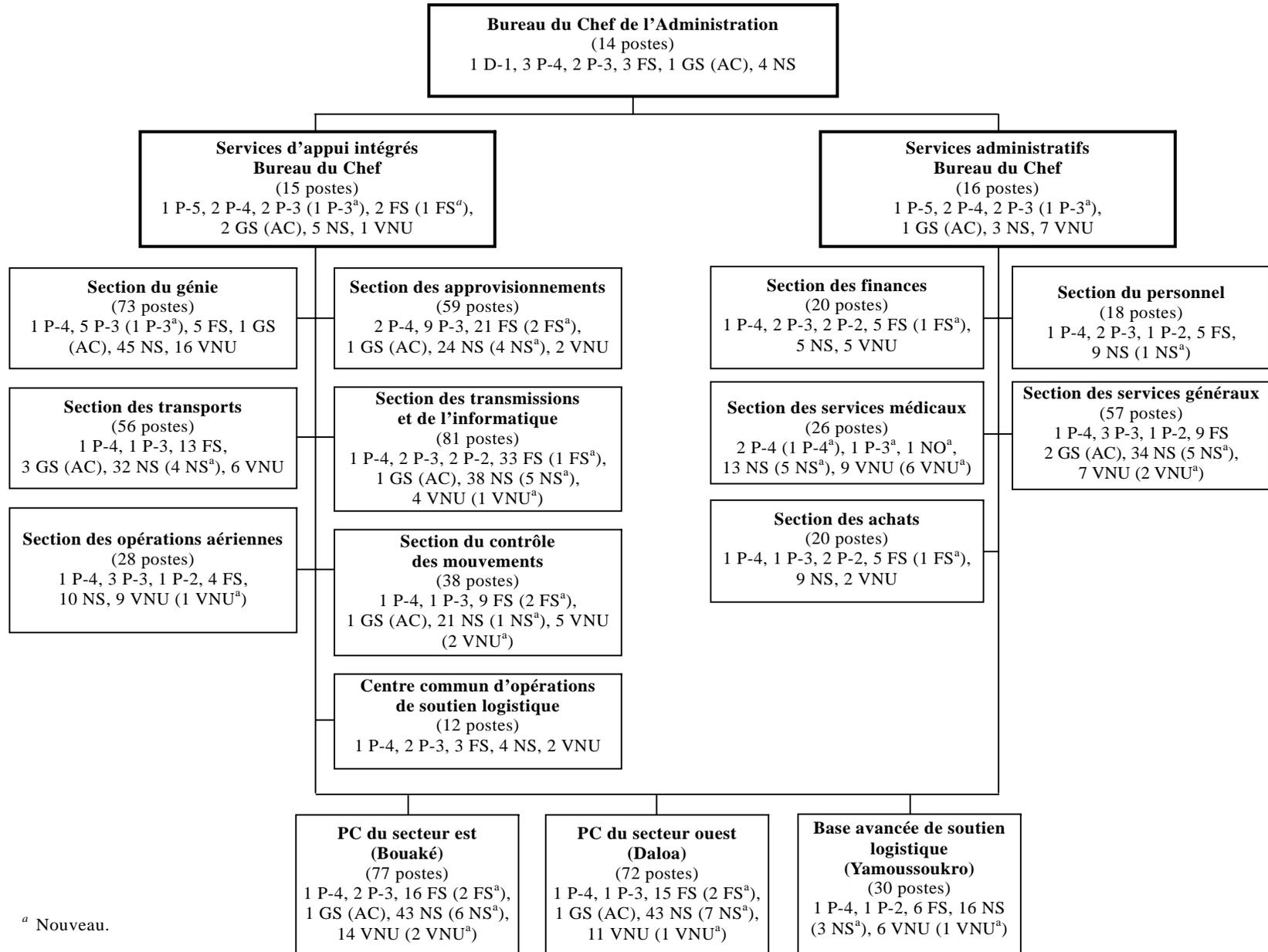
	<p>mise en place et au fonctionnement de la Commission électorale indépendante et à fournir une aide à la mise en œuvre du processus d'inscription des électeurs. Les produits liés à la contribution de la mission à l'organisation des élections sont décrits dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats, au titre de la composante 4 (processus de paix) du budget de 2005/06 approuvé et du présent budget révisé.</p>
<p>4. Il est prévu que l'emménagement de tout le personnel dans les nouveaux locaux se fera en six mois. Le Comité consultatif s'attend à voir ensuite les coûts d'appui se réduire et se recentrer des activités nouvelles sur l'entretien des installations (par. 51).</p>	<p>Du fait du non-respect du contrat conclu entre le Gouvernement et l'entrepreneur chargé de la rénovation du nouveau quartier général de l'Opération, la date estimative d'achèvement des travaux a été reportée à décembre 2005. Une fois les travaux terminés, l'installation du personnel dans les nouveaux locaux sera échelonnée sur environ trois mois. Toutefois, une partie de l'administration a déjà emménagé en août 2005 dans le nouveau complexe, où l'Opération était directement responsable de la construction de locaux préfabriqués à usage de bureaux sur le terrain du complexe.</p>
<p>5. Le Comité consultatif prie l'ONUCI de standardiser son parc automobile autant que possible de façon à abaisser le coût de l'entretien et des pièces détachées et de surveiller étroitement la composition de son parc de véhicules (par. 65).</p>	<p>Pendant la phase de démarrage, la majorité des véhicules constituant le parc automobile de l'Opération avaient été transférés d'autres missions. À mesure que la mission remplace ces véhicules, elle s'attache à standardiser son parc afin d'abaisser le coût de l'entretien et des pièces détachées.</p>

Organigrammes*

A. Services organiques

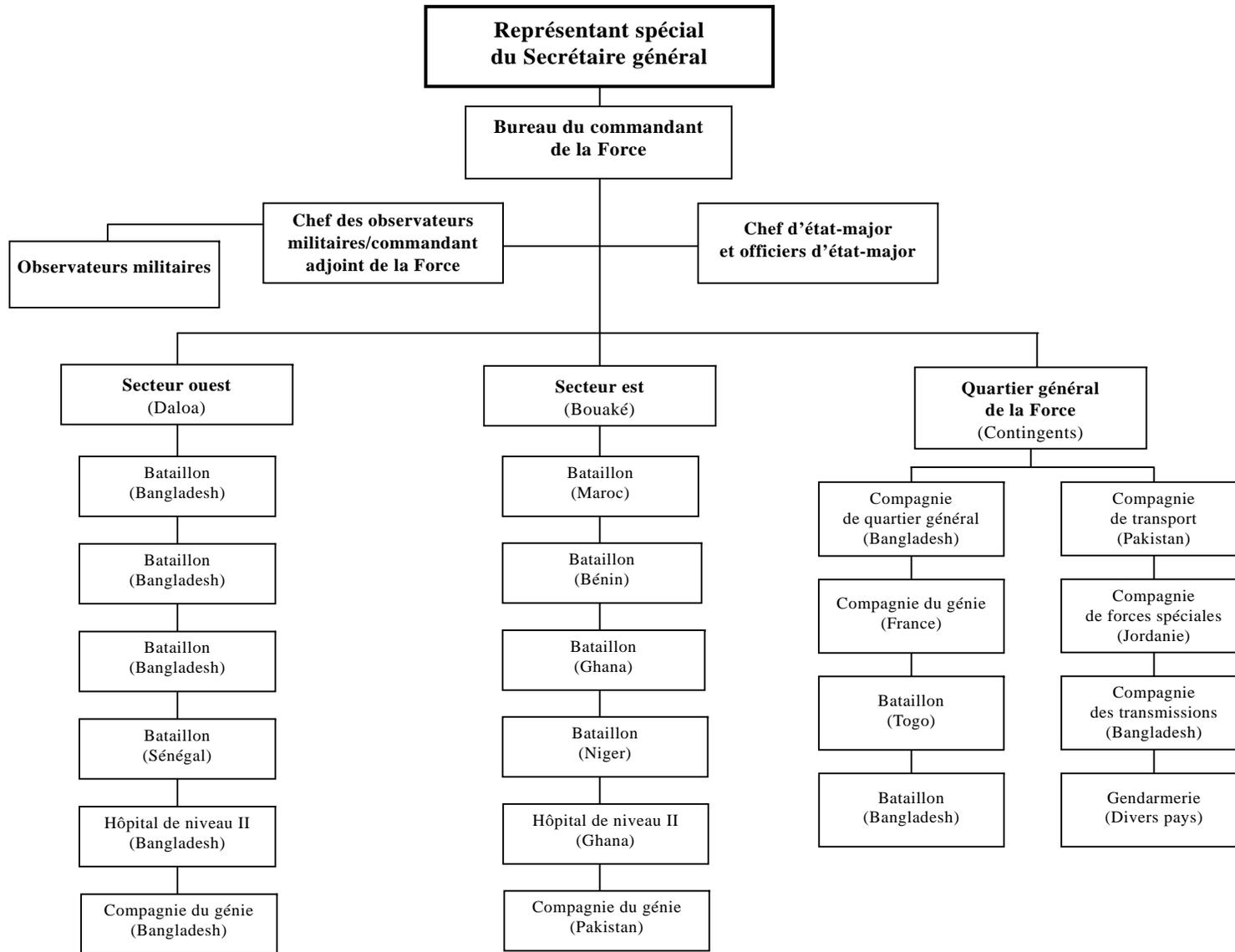


B. Administration

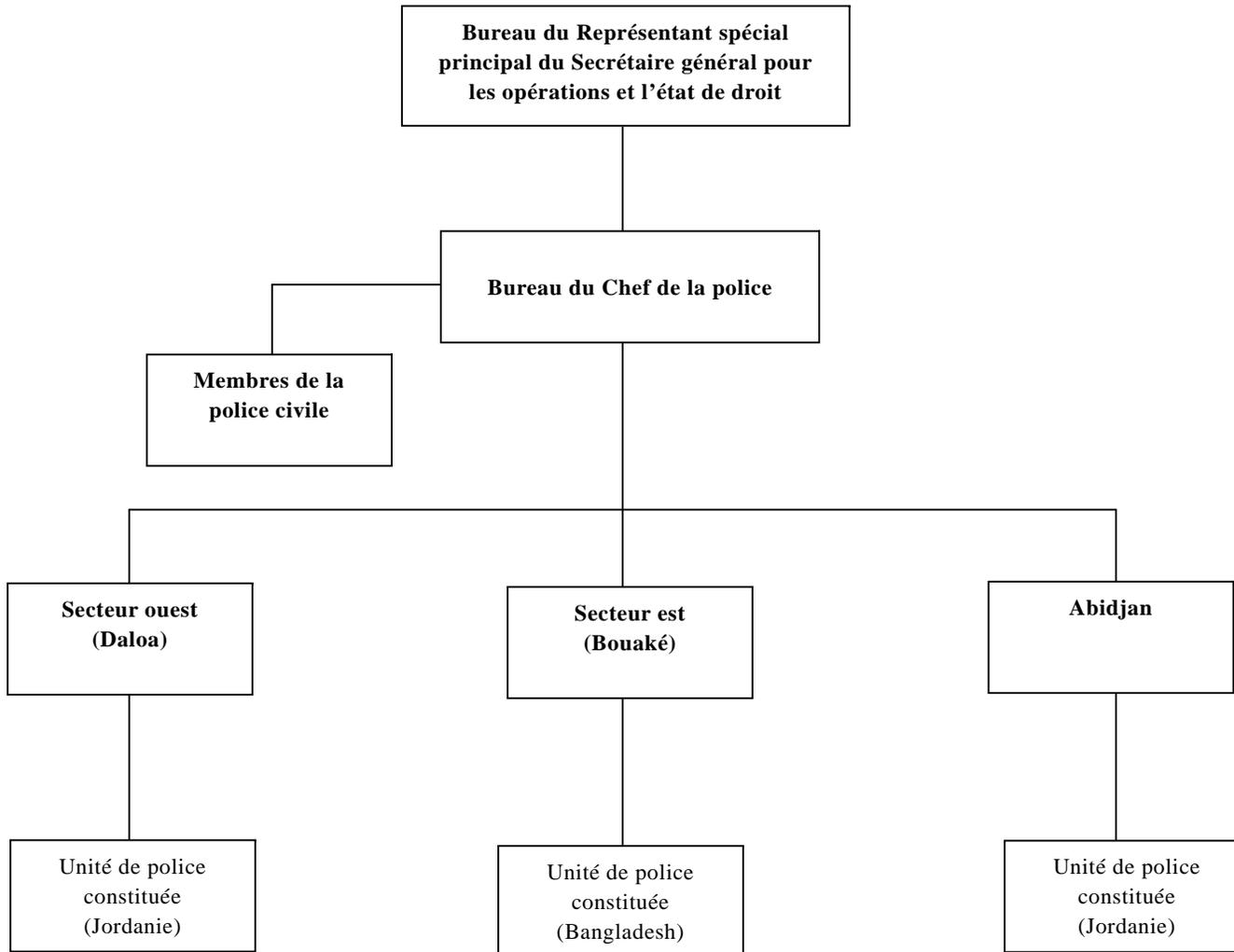


^a Nouveau.

C. Composante militaire



D. Composante police civile





Map No. 4220 Rev. 6 UNITED NATIONS
September 2005

Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section